

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	21.09.2022	12h04	22.356	DDTE
Annule et remplace				

Auteur-e(-s) : Cloé Dutoit
Titre : Projet de halle d'engraissement de porcs aux Ponts-de-Martel : augmentation du cheptel porcin dans le canton
<p>Contenu :</p> <p>Lors du traitement du rapport sur la modernisation des fromageries, certains s'étaient inquiétés de l'augmentation probable du cheptel porcin. Le Conseil d'État s'était alors voulu rassurant : une augmentation du cheptel limitée à 10%, soit 700 porcs de plus. La halle prévue aux Ponts-de-Martel contiendra 2'000 bêtes, soit une augmentation de 35% du cheptel porcin dans le canton. Comment le Conseil d'État explique-t-il ce retournement de situation ?</p>
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Cloé Dutoit		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Céline Barrelet	Manon Roux	Christine Ammann Tschopp
Patrick Erard	Marina Schneeberger	Diane Skartsounis
Emma Combremont	Barbara Blanc	